PUBLIÉ LE 16/03/2023

Décision n° 2023-48 du 14/03/2023 - Désignation d’une inspectrice de l’ANSM (PELLEIEUX Sandra)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

La directrice générale de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

VU le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er : Est désignée en qualité d’inspectrice de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame Sandra PELLEIEUX, docteure en pharmacie ; docteure ès sciences.

Article 2 : Le directeur de l’inspection est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le 14 mars 2023

Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice générale de l’ANSM